

Demande de délivrance d'une carte européenne

- Demande de délivrance d'une carte européenne d'armes à feu pour l'exportation temporaire d'armes dans un Etat Schengen (art. 25b LArm et art. 46 OArm, validité 5 ans, coût CHF 150.00)
- Prolongation de la durée de validité de 2 ans de la Carte européenne d'armes à feu (art. 46 al. 5 OArm; la durée de validité de la prolongation est de 2 ans et, elle peut être prolongée 2 fois, coût CHF 100.00)
- Ajout dans la carte européenne d'armes à feu actuelle (coût CHF 50.00 par ajout)

Données de la personne ;

Titre de civilité Madame Monsieur

Nom, prénom-s _____

Nom de jeune fille _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Lieu d'origine _____ Canton _____ Nationalité _____

Numéro de mobile _____ Email _____

Adresse N° _____

NPA / localité _____

Adresse-s durant les deux dernières années:

1 _____

2 _____

Procédure pénale :

Faites-vous l'objet d'une procédure pénale en cours ? Oui Non

A Annexer à cette demande :

- l'original de l'extrait du casier judiciaire suisse (délivré depuis moins de 3 mois);
- une copie du passeport ou de la carte d'identité valable,
- 2 photos actuelles format passeport.

Description exacte des armes, des éléments essentiels d'armes

	Type	Marque	Modèle	Calibre	N° de série de l'arme
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

(Pour des armes supplémentaires, veuillez utiliser un autre formulaire)

Je certifie avoir répondu aux questions conformément à la vérité et confirme être le propriétaire légitime des armes mentionnées (le cas échéant: ajouter une/des pièce-s justificative-s sur la possession légitime, par ex. une copie du contrat écrit concernant l'acquisition des armes à feu).

Signature :

Lieu/Date : _____